

Certificat d'immatriculation

N° Immatriculation
A. GX-944-FB

Date de 1^{ère} immatriculation
B. 30/05/2024

C.1 ECO PLAN RENTING



C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VEHICULE
C.4.1

C.3 FRANCE LOCATION RECEPTION
CHU DE LA BASSETIERE
14500 VIRE-NORMANDIE

D.1 RENAULT
D.2 MBUM00AE6EVOLXH350

D.2.1 N10RENCFTF102401

D.3 MASTER

E. VF1MB000972484839

F.1 3500 F.2 3500

F.3 7000

G 2558 G.1 2483

J CT J.1 CTTE

J.2 BA J.3 PLATEAU

K 22*2007/46*0019*47

P.1 2299 P.2 120

P.3 GO P.6 81

Q S.1 3

S.2 81 V.9 58512009*2019/1939EURO6

U.2 2625 V.7 320

X.1 VISITE AVANT LE 30/05/2028

Y.1 276 Y.2 34

Y.3 0 Y.4 11

Y.5 2.76 Y.6 3.81

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

Zoheir BOUAOUICHE

H
I 24/06/2024

Z.3
Z.4

Certificat d'immatriculation

GX-944-FB 24/06/2024

2024CR86822

VF1MB000972484839

RENAULT

ECO PLAN RENTING



COUPON DETACHABLE

CRFRAGX944FB2VF1MB00097248483922405300CTTE<<
PLATRENAULT<<<<<<<MASTER<<<<<<<2024CR8682292

(A) Numéro d'immatriculation,
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C) Nom, prénom et adresse dans l'Etat membre d'immatriculation à la date de délivrance du certificat, du titulaire du certificat d'immatriculation
(D) Nom, prénom et adresse dans l'Etat membre d'immatriculation à la date de délivrance du certificat, de la personne physique ou morale présent propriétaire du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(E.1) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(E.2) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas d'immatriculation
(F.1) Remarque
(F.2.1) Type relevant (si disponible), version (si disponible)
(F.2.2) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(F.3) Dénomination commerciale
(F.4) Numéro d'identification du véhicule
(F.5) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.6.1) Masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule en service dans l'Etat membre d'immatriculation (en kg)
(F.6.2) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule et/ou service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur ou catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide maximal
(H) Période de validité, si elle n'est pas finitime
(I) Date de l'immatriculation la première se référant à la date de la première certification
(J) Catégorie du véhicule (CE)